

La francophonie ne doit pas rater son tournant africain

Hervé Bourges

Ancien président de RFI, TF1, Antenne 2, FR3, France Télévisions, et du CSA

Olivier Zegna Rata

Président fondateur du groupe de médias numériques AFRIK.COM, de l'Agence AFRIK.TV et de l'Agence Osiris Intelligence Stratégique

In un décryptage de la révolution numérique s'impose : après les premières années d'Internet, celles de la fracture numérique, nous entrons dans une phase où l'impérialisme économique passe par la maîtrise des réseaux et des services qui en règlent l'usage, comme Google. Pour l'audiovisuel, la même évolution est en cours : mondialisation des acteurs de la distribution des images, comme Netflix, et contrôle de leur diffusion.

Le passage à la télévision numérique terrestre s'intègre dans un cadre mondial fixé par l'Union internationale des télécommunications, qui a déjà permis à l'Europe d'accéder à ce système. En France, la transition a pris plusieurs années, mais la résolution des pouvoirs publics et du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a permis de multiplier par cinq le nombre de chaînes offertes. C'est maintenant au tour de l'Afrique : elle doit arrêter la diffusion analogique en juin 2015.

Les responsables de l'audiovisuel chinois ont vu le prodigieux marché qui s'ouvre. Ils proposent à la fois la création d'un bouquet de chaînes (essentiellement chinoises et internationales), la prise en charge du déploiement des émetteurs et, surtout, leur financement par une banque chinoise. Le chef d'orchestre en est la société Startimes, qui contrôle déjà la diffusion hertzienne dans une dizaine de pays d'Afrique. Les contrats passés par Startimes avec certains pays sont hallucinants : en échange du déploiement et du bouquet de chaînes, chiffrés selon les pays entre 50 et 150 millions d'euros, ils prévoient un reversement mensuel « de maintenance » par foyer et la mainmise sur la télévision payante pendant un quart de siècle, et des milliards de profits en vue... Belle entourage.

Le comble ? Certains pays font profiter Startimes du bénéfice tiré du « dividende numérique », ces fréquences « en or » sur lesquelles lorgnent les opérateurs de télécommunication. Jackpot ou spoliation ?

Comment certains Etats se sont-ils laissé abuser ? Corruption ou incompétence de quelques responsables ? En fait, seul Startimes leur proposait un service complet. En face, les groupes français arrivent en ordre dispersé. La France est certaine, par arrogance ou inconscience, que les Etats africains passeront par elle. Rien n'est moins sûr, nationalisme et souci d'indépendance aidant...

Mais efficacité chinoise et confusion française se rejoignent pour faire manquer à l'Afrique un défi culturel majeur, celui du développement de ses capacités de production, à la faveur de l'explosion du nombre de chaînes.

Un vrai relais de croissance

Face au déferlement d'images des satellites, les pays africains ont, avec la TNT, la possibilité de choisir quelles chaînes ils regarderont et d'imposer des choix. Ils ont la possibilité de reprendre la main. Le succès de la télévision numérique y repose sur la diffusion de programmes africains par les chaînes hertziennes.

La partie n'est pas encore perdue pour l'Afrique et pour l'audiovisuel francophone, qui dispose là d'un vrai relais de croissance : 300 millions de francophones, sans doute 1 milliard en 2050, dont 80 % d'Africains ! L'audiovisuel africain et notre avenir linguistique sont menacés si l'Afrique perd le contrôle de sa diffusion... Au contraire, il faut promouvoir pays par pays le renforcement de la production africaine et l'édition de chaînes conçues en Afrique, selon l'exemple que donne cette année le Groupe Canal+ à Abidjan.

L'enjeu est culturel autant qu'économique : quelles images offertes, dans quelles langues, reflétant quelles cultures ? La TNT peut être un creuset francophone, au service du rayonnement des cultures du continent africain. Elle peut aussi livrer à des intérêts contraires ce qui constitue la première fabrique de nos imaginaires collectifs. La télévision numérique en Afrique est aujourd'hui un défi collectif pour les défenseurs de l'exception culturelle, et au premier chef les francophones.

Ce devrait être un thème prioritaire du Sommet de la francophonie à Dakar en novembre. ■



Hervé Bourges a été ambassadeur de France à l'Unesco. Il vient de publier *Pardon my French. La langue française, un enjeu du XXI^e siècle*, aux Editions Karthala (288 p., 18 €)